La jeune femme a été interpellée samedi à Annecy, en Haute-Savoie. Elle continuait de se prostituer malgré le confinement.

La prostitution ne fait pas partie des activités jugées « essentielles » par les autorités donnant droit à une sortie par dérogation. Mobilisée pour s'assurer du respect du confinement en vigueur depuis mardi midi, la police a interpellé samedi à Annecy (Haute-Savoie-France) une jeune femme soupçonnée de se livrer à de la prostitution.

Des doutes rapidement confirmés par la suspecte, qui aurait reconnu les faits selon Le Dauphiné. L'affaire aurait pu en rester là si les fonctionnaires ne s'étaient pas rendu compte que la jeune femme présentait les symptômes du coronavirus. Un diagnostic confirmé par un médecin du Samu.

Une dizaine de clients ces derniers jours

La prostituée, contagieuse, a donc reçu l'ordre de rester confinée chez elle, dans le centre-ville d'Annecy, pendant quinze jours. Mais ses récents contacts avec une dizaine de clients inquiètent les policiers. « Elle a donc pu contaminer ses derniers clients en date, qui ont dû rentrer chez eux et contaminer à leur tour leur famille », déplore l'un d'eux cité par le quotidien régional, rappelant que ceux qui sont surpris en train de s'offrir les services d'une prostituée

sont passibles d’une amende de 1.500 euros. A laquelle s’ajoutent désormais 135 euros pour non-respect du confinement.